L'influence de la (F)francophonie en Asie-Pacifique

Essai d'analyse géopolitique

Aristide Donald Bilounga

RÉSUMÉ

Espace d'intérêt géopolitique, l'Asie-Pacifique tend à devenir le nouveau centre de gravité de la politique mondiale. Elle constitue le centre démographique, économique et financier du XXIe siècle, où plus de trois milliards de personnes créent des richesses et échangent des biens à travers toute la région et le reste du monde. De ce fait, elle est de plus en plus confrontée aux trajectoires de lutte d'influence tantôt entre les puissances classiques et émergentes, tantôt entre les configurations politico-culturelles.

À travers des postulats du réalisme et du constructivisme en Relations internationales, la présente analyse scrute et décrypte la fonction géopolitique de la langue française en Asie-Pacifique. Elle montre que les enjeux de l'influence francophone en Asie-Pacifique contrastent avec le faible impact culturel et économique de la (F)francophonie dans cette région. La Francophonie étant un espace d'interaction sur des valeurs communes, chaque partie membre est appelée à mobiliser tous les moyens politiques : bilatéraux et multilatéraux, pour compenser les effets des « avantages comparatifs ». Cela devrait consolider la « communauté francophone » dans des ensembles géoculturels complexes asiatiques et africains, où l'intégration de tous les États membres les relie entre eux et sous l'identité francophone.

Mots clés : *Asie-Pacifique, coopération, (F)francophonie, géopolitique, identité*

Comment citer cet article

Bilounga (Aristide Donald), « L'influence de la (F)francophonie en Asie-Pacifique : essai d'analyse géopolitique », in *Revue d'Etudes Stratégiques et d'Intelligence,* nov. 2026, 18p

La francophonie est une notion ancienne inventée en 1880 par le géographe français Onésime Reclus (1837-1916). Mais sa récente représentation organique a évolué progressivement en intégrant les sociétés francophones et non francophones à travers le monde. En Asie-Pacifique, bien que la francophonie soit une réalité dans les pratiques sociales, culturelles et politiques dans certains États, elle fait néanmoins l'objet de peu de discussions scientifiques. La récente littérature sur la francophonie en Asie se situe sur deux principaux axes : la dimension linguistique et culturelle et la dimension politique. Sur le plan linguistique et culturel, Raoul Jennar traite la question de l'adhésion, par des peuples d'Asie, aux valeurs, aux richesses de la langue et de la culture françaises face à la régionalisation de l'anglais[1]. Pour Sackona Phoeurng, dans le contexte actuel de la multipolarité, l'existence de la francophonie en Asie peut avoir un avenir, comme en témoigne la relance réussie de

[1] Jennar (Raoul), « La francophonie en Asie : Cambodge, Laos et Viêtnam », in *Politique et Sociétés*, 1997, n° 16, p. 119-127.

l'enseignement du français à l'exemple du Cambodge[2]. L'on observe alors un développement rapide de la francophonie sur les plans linguistique et culturel comme en Chine[3]. Cette présence de la langue française en Asie-Pacifique a suivi les grandes étapes allant du rejet à la valorisation de l'enseignement du français sur la longue durée[4].

Sur le plan politico-diplomatique, deux facteurs sont mis en exergue. D'une part, des analyses sur les rapports entre l'Afrique et l'Asie. D'autre part, l'influence du français et de la culture française en Asie. Sur les relations entre l'Afrique et l'Asie francophone, Ousmanou Nwatchock A Birema analyse les leviers fondamentaux d'une médiation économique et les contraintes tant subjectives qu'objectives d'une médiation économique francophone réussie[5]. Romain Bony-Cisternes, quant à lui, fait une étude comparée de la politique étrangère des pays d'Afrique et d'Asie francophones, et souligne les rapports ambigus qu'entretiennent les pays francophones avec la justice pénale internationale[6]. En matière de paix et sécurité, Jin Meng se penche sur l'analyse de la complémentarité de la Francophonie et de la Chine malgré la spécificité de leurs politiques qui n'exclut pas d'éventuelles coopérations entre les deux acteurs[7]. Il observe également l'implication des pays émergents dans la régionalisation africaine en soulignant les spécificités de la coopération sino-africaine sur le développement et l'intégration régionale[8].

Par ailleurs, l'influence de la culture française en Asie est abordée par Anh Thu Nguyen dans sa contribution sur la diplomatie culturelle du Vietnam, où elle indique que « la culture n'est plus un domaine exclusif des puissances traditionnelles dans la conquête d'influence. Elle constitue également un moyen que les pays émergents et en développement utilisent

[2] Phoeurng (Sackona), « La francophonie, cela existe-t-il encore en Asie ? », in *Géoéconomie*, 2010, n° 55, p. 71-79.
[3] Zhang (Li), « La francophonie en Chine : perspectives linguistique et culturelle », in *Revue internationale des francophonies*, 2018, n° 2, disponible sur : https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=506, consulté le 12 mars 2021.
[4] Journoud (Pierre), « Passé, présent et avenirs du français au Việt Nam », in *Relations internationales*, 2021, n° 188, vol. 4, p. 59-76.
[5] Nwatchock A Birema (Ousmanou), « Francophonie et médiation économique entre l'Asie et l'Afrique : quelles capacités ? », in *Revue internationale des francophonies*, 2018, n° 1, disponible sur : https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=515, consulté le 21 mars 2021.
[6] Bony-Cisternes (Romain), « Francophonie, politique étrangère et justice pénale internationale : des rapports ambigus. Approche comparée Afrique-Asie francophone », in *Revue internationale des francophonies*, 2019, n° 6, disponible sur : https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=949, consulté le 6 avril 2021.
[7] Meng (Jin), « Gestion des conflits et consolidations de la paix en Afrique francophone : regards croisés de la Chine et de la Francophonie », in *Revue internationale des francophonies*, 2017, n° 1, disponible sur : https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=357, consulté le 28 octobre 2021.
[8] Meng (Jin), « Le développement et l'intégration régionale en Afrique, une dimension dans les coopérations sino-africaines », in *Revue internationale des francophonies*, 2018, n° 2, disponible sur : https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=538, consulté le 20 mai 2021.

pour atteindre leurs objectifs »[9]. Bien avant elle, Anne Gazeau-Secret avait porté une attention sur la diplomatie d'influence de la francophonie. Elle montrait que la Francophonie est un atout essentiel pour la France dans la bataille mondiale du *soft power*[10].

Dès lors, cette dernière posture attire l'attention de l'observateur et le pousse par voie de conséquence à s'interroger sur la fonction géopolitique de la langue[11] et de la culture française en Asie-Pacifique francophone. Parmi les fondements identitaires, comme l'ethnie et la religion, la langue semble le plus évident, car le plus immédiat dès lors que l'on doit caractériser un groupe humain. Dès les origines de la géopolitique, l'école allemande fait de la langue l'un des pivots de ses démonstrations : les territoires germanophones ont par exemple eu pour vocation de revenir à l'Empire. La géopolitique s'intéresse ainsi aux fractures identitaires et territoriales induites par la fonction linguistique[12]. Alors, si la fonction interne de la langue française permet à l'État français de consolider son homogénéité, en l'imposant à ses minorités nationales, sa fonction externe, laquelle nous intéresse dans cette analyse, est d'influencer les relations internationales asiatiques, à travers la F/francophonie, un instrument qui bénéficie d'une résonnance mondiale.

En effet, l'un des enseignements tirés de l'histoire nous montre que les grands empires ont souvent cherché à accompagner leur extension d'une politique linguistique d'influence et d'assimilation, consolidant ainsi leurs conquêtes. C'est le cas de l'empire arabe promouvant, à partir du VII^e^ siècle dans les pays conquis, l'emploi de sa langue et de sa graphie, sacralisées par le Coran. À partir du XVI^e^ siècle, le portugais et l'espagnol, puis le français et le russe, et enfin l'anglais acquièrent à leur tour le statut de langues mondiales grâce à l'extension coloniale. Cette présence de langues européennes sur tous les continents permet aux anciennes métropoles de continuer à exercer une influence certaine. Le Royaume-Uni peut s'appuyer sur le *Commonwealth*, la France sur la F/francophonie, le Portugal sur la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), et ces liens débouchent sur la présence d'entreprises, sur une diplomatie culturelle, des accords de défense[13]. De cette manière, l'anglais et le français continuent à se faire concurrence en Asie-Pacifique à côté du chinois[14].

[9] Nguyen (Anh Thu), « La diplomatie culturelle 2.0 : L'exemple du Vietnam », in *Revue internationale des francophonies*, 2017, n° 1, disponible sur : https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=434, consulté le 15 mars 2021.
[10] Gazeau-Secret (Anne), « Francophonie et diplomatie d'influence », in *Géoéconomie*, 2010, n° 55, p. 39-56.
[11] Zajec (Olivier), *Introduction à la géopolitique : Histoire, outils et méthodes*, Monaco, Éditions du Rocher, 2016, 3^e^ éd., p. 178-180.
[12] *Ibid.*, p. 178.
[13] *Ibid.*, p. 180.
[14] Tewfik (Hamel), « La géopolitique de l'Asie-Pacifique et l'émergence de la Chine », in *Géoéconomie*, 2014, n° 71, p. 123-140.

Même si certains pays de l'Asie-Pacifique ont rejoint l'espace francophone, soit avec le statut de membre, soit celui d'observateur de la Francophonie, l'anglais s'est aujourd'hui imposé comme la langue de la mondialisation. Perçu comme un atout économique et relationnel, son usage est d'autant mieux accepté et il est pratiqué sans tensions à côté des langues locales. Les pays anglo-saxons (surtout le Royaume-Uni et les États-Unis) en tirent une influence variée. Le français n'a pas cette chance et se présente davantage comme une alternative à la domination culturelle et politique anglo-saxonne, tout en se heurtant non seulement aux soupçons du néocolonialisme face à la volonté de combiner les dynamiques économiques et démographiques en cours en Asie et en Afrique, mais aussi à la reconfiguration de l'Asie-Pacifique tournée vers l'intérieur. En ce sens, faire partie de l'espace francophone dans l'Indopacifique relève plus de la géopolitique que de la culture.

Au travers d'une analyse reposant essentiellement sur les données documentaires dans leur nature (actualité, littérature grise, rapports publics, etc.) et leur source (diplomatique, étatique, universitaire, journalistique, etc.), et en considérant la dimension régionale et les contextes internes des États de l'Asie-Pacifique francophone, il nous revient de considérer que la projection de la langue française en Asie-Pacifique, à travers la Francophonie, a non seulement une relative influence dans les domaines diplomatique et culturel mais aussi une influence ambiguë en matière économique, dont il convient de donner la teneur

I. L'influence francophone en Asie-Pacifique : une hybridité d'enjeux

L'influence francophone en Asie-Pacifique se traduit autant par l'instrumentalisation de la langue française par la France pour ses intérêts politico-stratégiques et économiques que par l'expansion de la F/francophonie dans un contexte de rivalités géoculturelles marquées par la domination « anglophone » du monde. La projection de la langue française sur la scène internationale comme instrument de production des valeurs communes malgré son inscription dans la politique étrangère de la France, laisse entrevoir la pertinence du constructivisme comme théorie adéquate, mêlée aux postulats réalistes des relations internationales. Pour les tenants de la pensée réaliste à l'exemple d'Hans Morgenthau[15], la politique internationale des États n'est pas exempte de l'égoïsme des individus, leur volonté de domination sur les autres, leur soif de pouvoir, qui détermine leurs conduites, depuis la cellule familiale jusqu'à l'État. Ces passions s'inscrivent dans la réalité politique par le jeu d'intérêts, l'« intérêt défini en termes de pouvoir ou de puissance ». Se référant à Thucydide,

[15] Morgenthau (Hans), *Politics among Nations*, Londres, McGraw-Hill Education, 1948, p. 231.

Hans Morgenthau écrit : « l'identité d'intérêts est le lien le plus sûr entre les États comme entre les individus »[16] . Elle constitue le fondement d'une rationalité de l'action politique guidée par « la raison d'État » et indépendante de celles de la morale, du droit et de l'économie. Cela laisse comprendre que la politique étrangère de la France en Asie-Pacifique participerait au maintien et au développement de la puissance de l'État, soit en alliance avec les autres États qui constituent la Francophonie institutionnelle, soit par des actions unilatérales.

Rejetant les arguments réalistes, et développant pour l'ensemble du système international les conséquences de l'analyse de l'État comme construction sociale, est apparue, vers la fin des années 1980, l'école du « constructivisme ». Celle-ci considère que la politique étrangère, tout comme les phénomènes internationaux (la guerre, la paix etc.) sont ce que les États en font d'eux[17]. Pour les tenants de cette thèse[18], les identités et les intérêts des États sont des données qui ne sont ni préexistantes ni figées, mais sont constamment forgées, recréées, transformées par les interactions entre les individus, les sociétés et les États. L'identité francophone n'est alors pas *ex nihilo* mais provient d'un contexte bien structuré par des institutions (Agence de coopération culturelle et technique [ACCT] remplacée par l'Organisation internationale de la Francophonie [OIF]), elles-mêmes tissées par des normes agréées, des attentes réciproques, des idées et des valeurs partagées autour de la langue française. Dans cette identité vient s'enchâsser l'intérêt national de chaque État et gouvernement membre. C'est d'ailleurs ce que révèle Alexandre Wendt sur ces termes : « un acteur ne peut savoir ce qu'il veut avant de savoir qu'il est »[19]. Il conclut que : « les identités sont le fondement des intérêts (…) façonnés par ces normes et valeurs qui, partagées internationalement, structurent la vie internationale et lui donnent signification »[20].

I.1. La fabrique française de l'influence francophone en Asie-Pacifique

La langue française est un levier de projection de l'influence de la France en Asie-Pacifique. Cela se traduit, du moins en partie, par la place qu'occupe la Francophonie dans

[16] Morgenthau (Hans), *op. cit.*, p. 231.
[17] Wendt (Alexander), "Anarchy is what States make of it: the Social Construction of Power Politics", in *International Organisation*, vol. 46, n° 2, 1992, p. 391-425; Wendt (Alexander), *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 246-312.
[18] *Ibid. ;* voir aussi Onuf (Nickolas), *World of our Making: Rules and Rule in Social Theory and International Relations*, Columbia, University of South Carolina Press, 1989, p. 163-168.
[19] Wendt (Alexander), "Anarchy is what States make of it: the Social Construction of Power Politics ", *op. cit.*, p. 392.
[20] *Ibid*. p. 392.

la formulation de sa politique étrangère. Depuis 2008, la F/francophonie fait partie des objectifs centraux de la politique étrangère de la France, inscrite dans son Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de 2008 à 2020. Selon ce document, la démarche de la France consiste à appuyer ses actions sur les stratégies d'influence diverses qui puisent leurs racines dans le cadre du Programme d'initiative des personnalités d'avenir (PIPA) depuis 1989. Piloté par le ministère des Affaires étrangères et européennes, le programme facilite les invitations des personnalités étrangères en France, identifiées dans le réseau diplomatique, plutôt jeunes et en début de carrière, connaissant mal ou pas du tout la France, et appelées à exercer une influence croissante dans les affaires de leur pays, et le cas échéant, dans les relations de celui-ci avec la France. Il apparaît une formation d'un réseau d'élites partageant des affinités avec Paris. « Parmi ces invités, un bon nombre a accédé à des responsabilités de gouvernement ou à des positions d'influence majeures : membres de gouvernements, voire chefs d'État ou de gouvernement, mais aussi parlementaires »[21]. Cette incorporation de la francophonie dans l'action internationale fait d'elle l'avenir de la France dont le socle est l'Afrique. Rapprocher cette dernière de l'Indopacifique dans un contexte marqué par une forte dynamique de la coopération Sud-Sud assurera la place de la France dans le « grand échiquier »[22] mondial. Cela est d'autant plus important que l'influence de la France soit menacée par la présence de plus en plus diffuse de la Russie et de la Chine qui discutent son « pré carré » historique africain.

Dans sa volonté d'accélérer la politique française en Asie, le président français Emmanuel Macron donnait des nouvelles orientations stratégiques de la présence française en Asie-Pacifique au printemps 2018. Il inscrivait celle-ci sur l'ambition française de puissance stabilisatrice, qui porte les valeurs de liberté et de respect du droit à travers la quête des solutions aux défis sécuritaires, économiques, sanitaires, climatiques et environnementaux auxquels les pays de la zone sont confrontés[23]. Au niveau opérationnel, elle se décline en quatre grands axes. Le premier concerne le domaine de la sécurité et de la défense. Le deuxième concerne l'économique et en particulier la connectivité des infrastructures physiques et numériques, secteurs où les besoins des pays de l'Indopacifique sont colossaux. Le troisième pilier consiste à promouvoir un multilatéralisme efficace, fondé

[21] Voir Juppé (Alain), Schweitzer (Louis) (dir.), *La France et l'Europe dans le monde. Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France : 2008-2020*, Paris, La Documentation Française, 2008, p. 57.
[22] Sur la notion du grand échiquier, lire Brzezinski (Zbigniew), *Le grand échiquier : L'Amérique et le reste du monde*, Paris, Fayard, 2011.
[23] Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, *La stratégie de la France dans l'Indopacifique*, Paris, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2022, p. 3.

sur la règle de droit et le refus de la coercition. Enfin, le dernier est une priorité s'inscrivant dans l'agenda européen[24]. Bien qu'il ne soit pas explicitement fait mention de la francophonie dans cette articulation, il n'en demeure pas moins que l'instrumentalisation de la francophonie tient du fait que cette dernière représente un corps de valeurs défendues par la France, qui sont véhiculées par la langue française, à savoir : la diversité culturelle et linguistique, la protection de la planète, la fraternité et la démocratie[25].

L'un des domaines de lisibilité du *soft power* francophone en Asie-Pacifique serait l'éducation, où l'on observe un développement remarquable du français. Il se fait suivant les vecteurs de coopération bilatérale entre la France et ses partenaires de l'Indo-Asie-Pacifique. En effet, les 95 établissements d'enseignement français de la zone indopacifique scolarisent 53 000 élèves (51,5 % d'élèves français, 26,6 % d'élèves nationaux et 22,6 % d'élèves tiers). On constate, depuis 2015, une hausse de plus de 9 % du nombre des établissements et une stabilité en termes d'effectifs[26]. Concernant la répartition des élèves, le pourcentage des élèves nationaux augmente. Si la croissance des effectifs a été ralentie, voire interrompue, dans certains pays en raison de la crise sanitaire, les perspectives restent positives dans la plupart des cas : il existe, en effet, une demande croissante de la part des populations émergentes de la zone pour un enseignement international. L'attractivité des établissements d'enseignement français repose sur leur capacité à développer une offre plurilingue, se traduisant notamment par une augmentation du nombre de sections internationales et l'implantation du baccalauréat français international dans les établissements d'enseignement français à l'étranger homologués. Pour permettre une meilleure intégration des élèves non francophones, la France encourage les établissements à développer des dispositifs français langue étrangère (FLE) ou français langue de scolarisation (FLESCO) en coordination avec l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE).

Les étudiants d'Asie-Océanie représentent près de 45 % de l'effectif mondial d'étudiants en formation à l'étranger, soit plus de 2 millions d'étudiants en mobilité. La France accueille 50 000 d'entre eux dont 37 000 étudiants chinois et 10 000 de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) (+ 28 % en cinq ans). Au regard des effets de la crise sanitaire sur la mobilité des étudiantes de la zone vers l'étranger, l'objectif du gouvernement français est une reprise maîtrisée des mobilités à un niveau précis ou, si

[24] MEAE, *op. cit.*, p. 4.
[25] Joyandet (Alain), « Pour une Francophonie ambitieuse », in *Revue internationale et stratégique*, 2008, n° 71, vol. 3, dossier « L'avenir de la Francophonie », p. 30-32.
[26] Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, *La stratégie de la France dans l'Indopacifique*, *op. cit.*, p. 32.

possible, une augmentation, à travers la relance des stratégies d'attractivité universitaire : extension de la plateforme de candidature « Études en France » à de nouveaux pays (Cambodge, Malaisie et Thaïlande) ; renforcement du dialogue institutionnel sur la mobilité encadrée ; partenariat pour les migrations et la mobilité avec l'Inde ; mise en place de triples diplômes, associant la France à un partenaire présentant des capacités universitaires de même niveau (Australie, Corée du Sud, Japon et Taïwan) et à un pays à fort potentiel (ASEAN et États insulaires du Pacifique) ; régionalisation des actions de promotion de l'opérateur Campus France afin de mieux faire connaître l'offre française[27].

Les établissements présents dans les territoires français de la zone indopacifique représentent également un levier d'influence important : universités de La Réunion, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, mais aussi campus délocalisés d'établissements français, à l'instar de l'école de mode ESMOD (Corée du Sud, Indonésie, Japon et Malaisie), de l'école d'informatique École 42 (Australie, Japon, Malaisie et Thaïlande), de l'école de cuisine Cordon Bleu (13 implantations en Asie-Océanie) ou de l'école d'hôtellerie Vatel (9 campus en Asie et 5 dans l'océan Indien). Plusieurs autres initiatives ont été programmées, notamment la création de pôles régionaux « Excellence française », la mise en place d'un label « Indopacifique » dans le cadre du dispositif de bourses, le développement d'un programme-cadre « Jeunes talents France/Indopacifique ».

I.2. La langue française : vecteur des valeurs francophones en Asie-Pacifique

L'universalisme francophone, un idéal de progrès fondé sur le respect de la diversité, le dialogue et l'affirmation conjointe de la liberté et de la solidarité, est l'enjeu majeur de l'élargissement de la Francophonie en Asie-Pacifique, lequel est poursuivi par le facteur linguistique. Bien que n'étant pas le seul vecteur de la projection francophone dans le monde, le français est un critère incontournable pour l'adhésion à la Francophonie. Il a reçu cette place non seulement du fait de sa considération comme élément constitutif de la Francophonie, mais aussi du privilège de son développement historique dans les relations internationales.

Le français comme langue de la diplomatie a connu son déclin avant de se repositionner sur la scène internationale[28]. Il faut dire qu'au-delà de l'adoption de l'anglais, aux côtés du

[27] MEAE, *op. cit.*, p. 13.
[28] Bilounga (Aristide Donald), *Les relations entre l'OIF et l'ONU en matière de paix et sécurité,* Paris, Éditions du Cygne, 2019, p. 76-77 ; Ramel (Frédéric), « F(f)rancophonies : une "part manquante" de la diplomatie ? », in *Sens public,* 2016, disponible sur : https://www.erudit.org/fr/revues/sp/2016-sp063/1044402ar/, consulté le 28 avril 2021.

français, comme langue de travail lors de la Conférence de Paris de 1919 — événement marquant le début du déclin de cette langue —, son recul a été accéléré par la mondialisation. Toutefois, le phénomène de mondialisation a été présenté en même temps comme un risque et une chance pour la Francophonie[29]. Un risque parce que la mondialisation, telle qu'elle s'est installée, ne s'est pas construite sur une base pluraliste et culturelle, mais pour satisfaire des impératifs commerciaux et des intérêts financiers, dans lesquels la dimension culturelle reste marginalisée[30]. Une chance aussi parce que face à la crainte de la « mondialisation sauvage[31] » qui conduirait à l'installation d'un modèle culturelle hégémonique, standardisé, au contenu appauvri, ignorant des spécificités culturelles, gage de paix et de stabilité, la Francophonie peut fortement contribuer à la construction d'une réponse dans cette compétition du *soft power*. C'est d'ailleurs cette défense des enjeux linguistiques francophones qui a conduit Anne Gazeau-Secret à déclarer : « plutôt que subir le recul du français comme langue de communication et se réfugier dans la résignation ou les postures déclamatoires, mieux vaut promouvoir notre langue là où s'expriment des demandes »[32].

Cependant, il est difficile de confirmer que l'engouement des pays de l'Asie-Pacifique à intégrer la Francophonie serait lié à la diversité culturelle. Tout porte à croire qu'il s'agit avant tout de la quête de leurs intérêts vitaux qu'ils peuvent tirer dans ce grand forum d'échanges. Certains auteurs soulignent d'ailleurs que le fait francophone dépasse la langue parce que le choix francophone des États membres de l'Organisation internationale de la Francophonie en Asie-Pacifique relève tout d'abord des motivations politiques[33].

Par ailleurs, pour la Francophonie, l'enjeu de diversité se trouve non seulement au niveau local et national mais aussi au niveau international. Il s'agit, en ce qui concerne les langues, de prévenir et de promouvoir la diversité linguistique au niveau mondial dans le contexte où l'anglo-américain occupe une place presque exclusive dans la communication et les échanges internationaux. Or, le monde est par nature diversifié, ainsi sont les cultures et les langues. La langue unique, surtout si elle est celle du plus puissant, apparaît comme un facteur de domination avec les risques inhérents de frustration et de rejet. Elle porte en germe le repli identitaire. Pour ce faire, la Francophonie mène un combat à toutes les échelles

[29] Musitelli (Jean), « Les valeurs de la Francophonie au service de la diversité culturelle », in *Revue internationale et stratégique*, 2008, vol. 3, n° 71, dossier « L'avenir de la Francophonie », p. 73.
[30] *Ibid.*, p. 73.
[31] Diop (Rawane), *L'Afrique dans la globalisation : une braderie sans fin,* Paris, L'Harmattan, 2017, p. 200-238. (Michel) *et al.*, *Hanoi-Paris, Un nouvel espace des sciences humaines*, Paris, Kimé, 2019, p. 385-408.
[32] Gazeau-Secret (Anne), *op. cit.*, p. 41.
[33] Vu (Doan Ket) et Nguyen (Hoang Nhu Thanh), « Le Vietnam, la France et la Francophonie », in Espagne (Michel) *et al.*, *Hanoi-Paris, Un nouvel espace des sciences humaines*, Paris, Kimé, 2019, p. 385-408.

sociales pour la diversité linguistique et culturelle, et contre la langue unique, voulue par ceux qui, au nom de l'efficacité, choisissent l'uniformité pour accéder à l'universel. Parler d'uniformité et d'universalité nécessite quelques précisions, car ces notions sont très complexes et ambiguës.

Selon François Jullien, ces notions « se recoupent à l'évidence, mais à partir de plans différents »[34]. C'est à partir d'une démarche critique qu'il faut envisager la question du sens de l'universel, opérer à sa construction conceptuelle afin de ne pas rester prisonnier du flasque de l'opinion et du flou des bonnes intentions qui l'environnent le plus souvent. Selon cet auteur, la notion de l'universel ne relève pas d'une simple extension maximale de nature empirique, mais procède au contraire d'une prescription – c'est-à-dire d'une nécessité de principe qui ne peut se poser qu'a priori. Il observe que le monde contemporain, du fait de la mondialisation, tend à confondre l'universel et l'uniforme. C'est pourquoi il écrit : « Tandis que l'universel est tourné vers l'Un et traduit une aspiration à son égard, l'uniforme n'est, de cet un, qu'une répétition stérile[35] ».

Reposant sur l'imitation et l'habituation, l'uniformité ne représente pas un devoir-être rationnel universel, mais procède seulement de processus de production dont le principe, d'ordre économique et gestionnaire, est celui de la fonctionnalité[36]. À l'uniforme s'oppose la division du différent. Or, il ne suffit pas d'exiger la reconnaissance de sa différence identitaire pour échapper à la coercition de l'uniformité et du nivellement normatif. L'uniformisation peut tout à fait se déployer en s'habillant d'exotisme et de la sorte mieux s'imposer partout. Une telle uniformisation qui s'amalgame à l'universalité n'est pourtant en rien représentative d'un quelconque universel, elle est une « pseudo-universalité »[37]. Toute la question est alors de pouvoir résister à une telle uniformisation, en trouvant quelque ressource dans les cultures qui ne soit pas seulement de nature conservatoire et qui permette de poser, en autant de sujets possibles, d'une réelle diversité.

II. La présence de la F/francophonie en Asie-Pacifique : une ambiguïté

Dans l'Indo-Asie-Pacifique, plus de 1,6 million de concitoyens français vivent dans ces territoires ultramarins tandis que les trois quarts de la zone économique exclusive française,

[34] Brassat (Emmanuel), « François Jullien, l'actualité de l'Universel », in *Transversalités*, 2008, n° 107, p. 177-190.
[35] *Ibid.*, p. 180.
[36] François (Jullien), « Respecter la diversité culturelle », in *le Débat*, 2009, n° 153, p. 157-162.
[37] Brassat (Emmanuel), *op. cit.*, p. 180.

la deuxième au monde, se situent dans l'Indopacifique[38]. Les forces armées assurent dans la zone une présence forte de plus de 7 000 militaires qui est essentielle pour défendre des intérêts français et pour contribuer, en lien avec ses partenaires, à la sécurité régionale[39]. Cependant, il ressort que cette importance stratégique de l'Asie-Pacifique pour la France et la F/francophonie contraste avec le faible engagement culturel et économique, tant de la France que de la Francophonie, dans cette même zone. Hadrienne Terres souligne d'ailleurs que la France a des ambitions de constituer l'Asie en pivot stratégique, mais sa présence dans la région demeure limitée[40], alors même qu'il serait le principal acteur et bénéficiaire du développement de la Francophonie en Asie-Pacifique. Ce paradoxe soulève la problématique de l'importance de la Francophonie institutionnelle en Asie-Pacifique pour les pays de la région, notamment leur rôle comme moteurs du dynamisme de la francophonie, et comme facilitateurs de la coopération interrégionale (Asie-Afrique) sous les auspices de la Francophonie. Si l'on enregistre une faible empreinte culturelle et économique de la « Francephonie »[41] en Asie-Pacifique, comment la Francophonie institutionnelle serait-elle un atout pour les États de cette région ?

II.1. D'une faible empreinte culturelle et économique…

La faible empreinte culturelle de la « Francephonie » en Asie-Pacifique est elle-même liée au faible poids démographique des francophones dans cette région, et constitue un frein à l'instrumentalisation de la Francophonie par les pays de l'Asie-Pacifique. En observant le poids du français en Asie-Pacifique, il ressort que celui-ci a un impact non négligeable sur le choix de la culture francophone dans la conduite de la politique étrangère tant des pays africains francophones vers l'Asie, que ceux asiatiques vers l'Afrique francophone. Il convient d'expliquer ce constat à partir des divergences sur la cartographie des francophones dans le monde et le niveau global de l'enseignement de la langue française en Asie.

En effet, avec 321 millions de francophones estimés à travers le monde en 2022[42], la langue française se maintient dans le groupe des langues les plus parlées à l'échelle de la planète (après l'anglais, le chinois, l'hindi et l'espagnol). En quatre ans, ce sont 21 millions

[38] Macron (Emmanuel), « Avant-propos », dans *La stratégie de la France dans l'Indopacifique*, Paris, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, p. 3.
[39] *Ibid.*, p. 3.
[40] Terres (Hadrienne), « Le "pivot" français vers l'Asie : une ébauche déjà dépassée ? », in *Politique étrangère*, 2016, n° 1, p. 177-188.
[41] Nous entendons par Francephonie, cet instrument de la politique étrangère de la France qui sert à son influence dans l'Asie-Pacifique suivant une stratégie à la fois bilatérale (francophonie) et multilatérale (Francophonie).
[42] Marcoux (Richard), Richard (Laurent) et Wolff (Alexandre), « Estimation des populations francophones dans le monde en 2022. Sources et démarches méthodologiques », Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), Université Laval, 2022, p. 36.

de personnes supplémentaires qui parlent le français, soit une progression de 7 % depuis 2018[43]. Cependant, le rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie sur le statut de la langue française dans le monde souligne un poids très bas des locuteurs quotidiens de français en Asie-Pacifique, soit 0,3 % contre 47,4 % en Afrique subsaharienne-Océan Indien, 31,1 % en Europe, 14,4 % dans le Maghreb et 6,6 % en Amériques-Caraïbes[44].

À l'intérieur des États, le nombre de francophones varie en fonction de leur rapport avec la Francophonie ou la France. Moins le lien avec la France est étroit, plus le nombre baisse : l'on trouve, d'une part, 1 % de francophones au Vietnam, 3 % au Cambodge et 3 % au Laos et, d'autre part, 31 % au Vanuatu, 83 % à Wallis-et-Futuna, 98 % en Polynésie française et 99 % en Nouvelle-Calédonie[45]. Par ailleurs, tous les francophones des pays membres de la Francophonie sont influés par d'autres langues où le français est légué au second rang. Par conséquent, son usage reste très restreint y compris dans les organisations internationales asiatiques où il est totalement absent comme langue officielle.

En matière d'enseignement, le même rapport indique que l'apprentissage du français maintient sa place dans la zone Asie-Pacifique, notamment grâce à certains pays membres de la Francophonie comme le Cambodge et le Laos, mais aussi par l'importance des effectifs d'apprenants (en valeur absolue car demeurant modestes par rapport au nombre d'élèves scolarisés) dans des pays fortement peuplés comme l'Australie. Toutefois, la région Asie-Pacifique rassemble le moins d'apprenants comparativement à l'ensemble, bien que certains pays de la zone se distinguent par des effectifs significatifs (autour de 50 000 apprenants). C'est le cas de l'Australie, de l'Azerbaïdjan, du Cambodge, de la Chine, de l'Inde, du Laos ou du Vietnam. En Asie-Pacifique, l'enseignement de l'anglais reste prédominant alors que la position du français est progressivement fragile dans plusieurs pays, notamment en raison du développement de l'enseignement de la langue chinoise. Celui-ci bénéficie d'un soutien actif tant des autorités nationales des pays de la région que des officiels chinois.

Sur le plan économique, la présence française reste marginale dans l'espace Asie-Pacifique. D'une manière générale, elle est assurée par trois grands acteurs : l'Agence française de développement (un établissement public au cœur du dispositif français de l'aide publique au développement), Atout France (une agence de développement de l'industrie touristique et de l'ensemble de ses secteurs) et Business France (chargé du développement

[43] Organisation internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde 2019-2022, Rapport de synthèse*, Paris, Gallimard, 2022, p. 6.
[44] *Ibid.*
[45] OIF, *ibid.*, p. 32.

international des entreprises françaises, des investissements internationaux en France et de promouvoir l'attractivité économique de la France). Si la région est l'une des rares zones géographiques où la part de marché de la France en valeur s'est maintenue entre 2000 et 2009, son niveau reste très modeste (1,5 % environ). Et sur le temps long, son tassement est constant : 6,4 % en 1990, 3,9 % en 2009 et 3,5 % en 2010[46]. En 1996, Jacques Chirac a déclaré vouloir tripler la part de marché de la France en Asie[47] : l'objectif est loin d'avoir été atteint. À l'époque, la France comptait pour 2 % des importations asiatiques. En 2012, elle ne compte plus que pour 1 %[48]. La concurrence allemande et européenne serait l'un des facteurs explicatifs de cette faible présence économique française en Asie[49].

Par ailleurs, bien que l'appel au renforcement de la solidarité des États et gouvernements membres par des actions de coopération multilatérale en vue de favoriser l'essor de leurs économies soit relevé dans l'article 1 de la charte de la Francophonie de 2005 (Antananarivo), il n'en demeure pas moins de constater une timide intervention économique de la Francophonie en Asie, comme c'est déjà le cas en Afrique. La Francophonie privilégie plutôt les dimensions politique et diplomatique notamment dans le cadre des processus électoraux. Alors que depuis 2014, elle a décidé de se doter d'une stratégie spécifique sur le volet économique de sa coopération, adoptée lors de son quinzième sommet à Dakar. Jusqu'alors, celle-ci peine à s'implémenter. La cause pourrait se trouver dans le caractère imprécis de l'espace économique francophone (francophonie économique). L'on peut le voir à travers ses définitions assez fluctuantes et des données qui les accompagnent sont encore rares et manquent souvent de clarté et de rigueur.

Or, l'Asie-Pacifique est rapidement en train de devenir le centre mondial des dynamiques économiques et des défis stratégiques qui devraient intéresser la Francophonie. Il s'agit de toutes ces questions qui sont importantes pour la Francophonie et la France à savoir : la sécurité nationale, la prospérité économique, le respect du droit international, le respect des valeurs démocratiques, la santé publique, la protection de l'environnement, les droits des femmes et des filles. La Francophonie ne serait-elle pas attendue sur sa capacité à maintenir les systèmes commerciaux ouverts et des sociétés ouvertes ? Et à lutter contre les changements climatiques en Asie-Pacifique ?

[46] Terres (Hadrienne), *op. cit.*, p. 183.
[47] Discours de Jacques Chirac, Singapour, 26 février 1996.
[48] Terres (Hadrienne), *op. cit.*, p. 183.
[49] *Ibid.*

II.2. … À la nécessité d'une dynamique des rapports stratégico-économiques en Asie-Pacifique

L'évolution de la Francophonie vers un espace économique est un moyen essentiel pour renforcer le rayonnement tant régional qu'international des pays francophones d'Asie-Pacifique[50]. Cette mutation passe par le renforcement des flux d'investissement et de coopération entre pays francophones, le développement des échanges Sud-Sud, la définition et la défense de positions communes sur les problèmes internationaux d'ordre commercial et monétaire. Cependant, « les turbulences de l'ordre mondial »[51] actuelles, accélérées par la Covid-19 et l'opération militaire russe en Ukraine semblent brouiller les logiques communes des politiques extérieures des États francophones en voie de développement. La méfiance envers des anciens colonisateurs à l'instar de la France s'accentue au sein des populations et des gouvernements, ce qui semble constituer un obstacle à l'avenir de la Francophonie dans ces États.

En effet, si le paradigme du retour de la « nouvelle guerre froide »[52] semble diviser la communauté épistémique entre optimistes et pessimistes des relations internationales, la réalité est que le monde connaît sa plus grande transition qui semble arriver à son point d'achèvement. L'on observe de plus en plus se dessiner un monde où les dynamiques de polarité cohabitent avec celles d'atomisation de la puissance. Cette dernière se caractérise de moins en moins par des déterminants essentiellement géographiques et militaires, mais intègre une large gamme de facteurs matériels et immatériels[53] que chaque acteur utilise en fonction de sa capacité à influencer les rapports internationaux dans le(s) champ(s) géopolitique(s) qui lui semble(nt) accessible(s).

Il faut noter que cette fragmentation généralisée des perceptions du « système-monde », de l'espace francophone, évolue avec des logiques d'intégration des communautés linguistiques, politiques et économiques sans toutefois les supprimer. Dès lors, il revient à la Francophonie de saisir cette continuité des logiques de solidarité régionale et internationale pour renforcer son empreinte économique dans les pays francophones d'Asie-Pacifique et

[50] Vu (Doan Ket) et Nguyen (Hoang Nhu Thanh), « Le Vietnam, la France et la Francophonie », in Espagne (Michel) *et al.*, *op. cit.*, p. 385-408.
[51] Jeangène Vilmer (Jean-Baptiste), « Les turbulences de l'ordre mondial : Une lecture critique du World Order de Henry Kissinger », in *Revue française de science politique*, 2015, vol. 65, p. 111-125.
[52] Teurtrie (David), *La Russie : le retour de la puissance*, Paris, Armand Colin, 2021, p. 134-146 ; Mongrenier (Jean-Sylvestre) et Thom (Françoise), *Géopolitique de la Russie*, Paris, Presses universitaires de France, 2022, 3e éd., p. 52-74 ; Pomès (Eric), « La Russie et les États-Unis : une nouvelle guerre froide ? », in Pinot (Anne) et Réveillard (Christophe) (dir.), *Géopolitique de la Russie. Approche pluridisciplinaire*, Paris, SPM/ L'Harmattan, p. 253-268.
[53] Buhler (Pierre), *La puissance au XXIe siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2019, p. 123-314.

d'Afrique. La Francophonie et la France peuvent d'une part renforcer leurs politiques sur le développement et la valorisation du capital humain à travers l'identification et la valorisation des jeunes talents économiques asiatiques et africains ; la promotion de la mixité dans l'économie, en appuyant les réseaux de femmes d'affaires et le secteur public. D'autre part, il revient de rechercher des solutions de financements diversifiés à savoir : le soutien au financement des infrastructures essentielles aux populations et des entreprises, la sécurisation des investissements en Asie et en Afrique, la promotion de la diversité des partenariats économiques Sud-Sud et la coopération gagnant-gagnant. Le soutien à l'intégration régionale des pays d'Asie-Pacifique et d'Afrique se pose enfin avec acuité. Ces orientations ne sont que quelques illustrations pouvant composer la dynamique de la Francophonie en Asie-Pacifique. Elles ouvrent une fenêtre à d'autres études plus approfondies en la matière.

Références bibliographiques

Appadurai (Arjun), *Modernity at large: Cultural dimensions of globalization,* Minneapolis, University of Minnesota Press, 1996, 248 p.

Bilounga (Aristide Donald), *Les relations entre l'OIF et l'ONU en matière de paix et sécurité*, Paris, Éditions du Cygne, 2019, 144 p.

Bony-Cisternes (Romain), « Francophonie, politique étrangère et justice pénale internationale : des rapports ambigus. Approche comparée Afrique-Asie francophone », in *Revue internationale des francophonies*, 2019, n° 6, disponible sur : https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=949, consulté le 6 avril 2021.

Brassat (Emmanuel), « François Jullien, l'actualité de l'Universel », in *Transversalités*, 2008, n° 107, p. 177-190.

Brzezinski (Zbigniew), *Le grand échiquier : L'Amérique et le reste du monde,* Paris, Fayard, 2011, 273 p.

Buhler (Pierre), *La puissance au XXI^e siècle,* Paris, CNRS Éditions, 2019, 620 p.

François (Jullien), « Respecter la diversité culturelle », in *le Débat*, 2009, n° 153, p. 157-162.

Diop (Rawane), *L'Afrique dans la globalisation : une braderie sans fin*, Paris, L'Harmattan, 2017, 250 p.

Gazeau-Secret (Anne), « Francophonie et diplomatie d'influence », in *Géoéconomie*, 2010, n° 55, p. 39-56.

Jeangène Vilmer (Jean-Baptiste), « Les turbulences de l'ordre mondial : Une lecture critique du World Order de Henry Kissinger », in *Revue française de science politique,* 2015, vol. 65, p. 111-125.

Jennar (Raoul), « La francophonie en Asie : Cambodge, Laos et Viêtnam », in *Politique et Sociétés*, 1997, n° 16, p. 119-127.

Journoud (Pierre), « Passé, présent et avenirs du français au Việt Nam », in *Relations internationales*, 2021, n° 188, vol. 4, p. 59-76.

Joyandet (Alain), « Pour une Francophonie ambitieuse », in *Revue internationale et stratégique*, 2008, n° 71, vol. 3, dossier « L'avenir de la Francophonie », p. 29-32.

Juppé (Alain), Schweitzer (Louis) (dir.), *La France et l'Europe dans le monde. Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France : 2008-2020*, 137 p.

Marcoux (Richard), Richard (Laurent) et Wolff (Alexandre), « Estimation des populations francophones dans le monde en 2022. Sources et démarches méthodologiques », Québec, Université Laval, 2022, 190 p.

Meng (Jin), « Gestion des conflits et consolidations de la paix en Afrique francophone : regards croisés de la Chine et de la Francophonie », in *Revue internationale des francophonies,* 2017, n° 1, disponible sur : https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=357, consulté le 28 octobre 2021.

Meng (Jin), « Le développement et l'intégration régionale en Afrique, une dimension dans les coopérations sino-africaines », in *Revue internationale des francophonies,* 2018, n° 2, disponible sur : https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=538, consulté le 20 mai 2021.

Mongrenier (Jean-Sylvestre) et Thom (Françoise), *Géopolitique de la Russie*, Paris, Presses universitaires de France, 2022, 3e éd., 75 p.

Morgenthau (Hans), *Politics among Nations*, Londres, 1948, 201 p.

Musitelli (Jean), « Les valeurs de la Francophonie au service de la diversité culturelle », in *Revue internationale et stratégique*, 2008, n° 71, vol. 3, dossier « L'avenir de la Francophonie », p. 73-78.

Najjar (Alexandre), « La Francophonie, un mouvement culturel ou politique ? », in *Géoéconomie*, 2010, n° 55, p. 131-134.

Nguyen (Anh Thu), « La diplomatie culturelle 2.0 : L'exemple du Vietnam », in *Revue internationale des francophonies,* 2017, n° 1, disponible sur : https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=434.anh, consulté le 15 mars 2021.

Nwatchock A Birema (Ousmanou), « Francophonie et médiation économique entre l'Asie et l'Afrique : quelles capacités ? », in *Revue internationale des francophonies*, 2018, n° 1, disponible sur : https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=515, consulté le 21 mars 2021.

Onuf (Nickolas), *World of our Making: Rules and Rule in Social Theory and International Relations*, Columbia, University of South Carolina Press, 1989, 340 p.

Organisation internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde 2019-2022*, Paris, Gallimard, 2022, 368 p.

Organisation internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde 2019-2022, Rapport de synthèse*, Paris, Gallimard, 2022, 17 p.

Phoeurng (Sackona), « La francophonie, cela existe-t-il encore en Asie ? », in *Géoéconomie*, 2010, n° 55, p. 71-79.

Pomès (Eric), « La Russie et les États-Unis : une nouvelle guerre froide ? », in Pinot (Anne) et Réveillard (Christophe) (dir.), *Géopolitique de la Russie. Approche pluridisciplinaire*, Paris, SPM/ L'Harmattan, 384 p.

Ramel (Frédéric), « F(f)rancophonies : une "part manquante" de la diplomatie ? », in *Sens public*, 2016, disponible sur : https://www.erudit.org/fr/revues/sp/2016-sp063/1044402ar/, consulté le 28 avril 2021.

Terres (Hadrienne), « Le "pivot" français vers l'Asie : une ébauche déjà dépassée ? », in *Politique étrangère*, 2016, n° 1, p. 177-188.

Tewfik (Hamel), « La géopolitique de l'Asie-Pacifique et l'émergence de la Chine », in *Géoéconomie*, 2014, n°71, p. 123-140.

Teurtrie (David), *La Russie : le retour de la puissance*, Paris, Armand Colin, 2021, 230 p.

Vu (Doan Ket) et Nguyen (Hoang Nhu Thanh), « Le Vietnam, la France et la Francophonie », dans Michel (Espagne) *et al.*, *Hanoi-Paris. Un nouvel espace des sciences humaines*, Paris, Kimé, 2019, p. 385-408.

Wendt (Alexander), "Anarchy is what States make of it; the Social Construction of Power Politics", in *International Organisation*, 1992, n° 46, p. 391-425.

Wendt (Alexander), *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, 447 p.

Zajec (Olivier), *Introduction à la géopolitique : Histoire, outils et méthodes*, Monaco, Éditions du Rocher, 2016, 3e éd., 295 p.

Zhang (Li), « La francophonie en Chine : perspectives linguistique et culturelle », in *Revue internationale des francophonies*, 2018, n° 2, disponible sur : https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=506, consulté le 12 mars 2021.